



COMMUNIQUÉ



Boucle multimodale : participez à l'enquête publique !

Le nouveau projet de boucle multimodale prévoit l'aménagement global du Triangle d'Or de la Vallée de la Dordogne (Sarlat - Domme - Saint- Cyprien), site majeur sur le plan patrimonial, naturel et touristique.

Le Conseil départemental invite l'ensemble des Périgourdins de la Dordogne à se prononcer sur ce projet nécessaire pour l'avenir du territoire et de ses habitants.

Publié le 12 juillet 2024



Vallée de la Dordogne : Un nouveau projet pour des mobilités d'avenir

Retrouvez toutes les informations détaillées dans notre **document 4 pages** à télécharger (<https://bit.ly/4bFdaKz>)

› Un projet qui répond à l'urgence climatique

en réduisant significativement les émissions de CO² et en donnant la priorité aux mobilités douces (véloroute voie verte en site propre V91 inscrite au schéma national, réouverture de l'ancienne gare de Castelnaud-Fayrac aménagée en halte nature avec éco-parkings, desserte des principaux sites touristiques par des navettes électriques...).

› Un projet qui améliore l'état de la biodiversité

avec notamment la restauration de couasnes dans la rivière pour favoriser la reproduction de poissons, la plantation de 27.000 arbres, arbustes et végétaux permettant de créer un corridor écologique favorable aux oiseaux, mammifères, reptiles et amphibiens, la création d'un cordon arbustif avec des essences locales le long des ouvrages neufs et l'aménagement de gîtes à chiroptères...

› Un projet qui protège et valorise les paysages

grâce à des mesures d'intégration paysagère exemplaires et au développement des mobilités douces.

› Un projet qui change la vie des habitants et du territoire

<https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/participez-a-lenquete-publique-22333900?>


en matière de sécurité routière avec des poids lourds sur des portions dangereuses, dans le bourg du Beynac et sur la rive gauche, entre Castelnaud et Fayrac, et la mise en place de sens uniques, mais aussi en faveur de la qualité des déplacements grâce aux mobilités douces.

► Un projet qui évite le gaspillage de l'argent public

en réemployant les éléments déjà réalisés dans le cadre du précédent projet de déviation rendu caduque par l'autorité administrative.

Déposez directement votre contribution :

www.registre-dematerialise.fr/5487 (<http://www.registre-dematerialise.fr/5487>)



DORDOGNE

Boucle multimodale, un nouveau projet écologique exemplaire pour l'avenir

Le projet de création de la boucle multimodale s'inscrit dans la volonté de lutter contre les deux fléaux qui menacent, à terme, la survie de nos sociétés : le réchauffement climatique et l'effondrement de la biodiversité.

Lutter contre le réchauffement climatique

Le projet prévoit :

- La création d'un itinéraire essentiel de la vallée verte de la Dordogne V 81 qui relie le Mont Dore au lac d'Ambez (de la source à l'embouchure, toute la vallée de la Dordogne).
- la réouverture de la gare ferroviaire de Castelnaud-Fayrac, qui deviendra un pôle multimodal desservant les 4 grands sites de Castelnaud-Fayrac, Beynac et les Milandes qui accueillent plus de 800 000 visiteurs payants chaque année.


Le projet prévoit :

- la plantation de 27 000 arbres et arbustes d'espèces locales variées, de noyers, de haies et la restauration de boisements en ripisylves,
- la restauration des couennes (bras morts de la Dordogne) de Castelnaud-Chapelet et, en rive droite de la rivière, au niveau de l'ouvrage de Fayrac sur la commune de Vézac. Cette mesure apportera des bénéfices écologiques au-delà des attentes et oblige des mesures compensatoires en faveur des espèces protégées : maintien et la restauration de prairies de fauches et de cultures alluviales (site de Tle du Couret).

mesures en faveur des habitats d'espèces protégées : maintien, réduction et compensation avec...

plantation de 27 000 arbres et arbustes d'espèces locales variées, de noyers, de haies et la restauration de boisements en ripisylves,

restauration des couennes (bras morts de la Dordogne) de Castelnaud-Chapelet et, en rive droite de la rivière, au niveau de l'ouvrage de Fayrac sur la commune de Vézac. Cette mesure apportera des bénéfices écologiques au-delà des attentes et oblige des mesures compensatoires en faveur des espèces protégées : maintien et la restauration de prairies de fauches et de cultures alluviales (site de Tle du Couret).



Cours d'eau sur la Dordogne

- l'aménagement des combles de la gare de Fayrac et l'aménagement des anciens bords à char de Domme, nouvellement acquis par le Département pour sécuriser et préserver des gîtes de reproduction en faveur des chiroptères (chauves-souris)
- des compensations relatives aux zones humides
- la création d'un cordon arbustif avec des espèces locales et méditerranéennes (VIGETAL, LOUPE) le long des ouvrages permettra la constitution d'un corridor écologique favorable à l'avifaune, mais aussi aux autres groupes taxonomiques : petits mammifères, reptiles, amphibiens, insectes pollinisateurs
- l'aménagement de bassins tampons pour réduire les risques d'inondation et de pollution.

... Mais aussi

- le désenclavement de la rive gauche de la rivière le secteur des Milandes.